Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés unissez-vous !

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

JEUDI 13 SEPTEMBRE 1979 - N°950 Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76. 2,00 F.

La mort de Neto

Le président angolais Agostinho Neto vient de mourir à Moscou. Sa vie se confond avec l'histoire difficile et tourmentée de la lutte de libération nationale du peuple angolais.

Ces deux dernières années, il a été à l'initiative d'une ouverture diplomatique de l'Angola. Sa disparition peut changer l'équilibre des différentes tendances qui s'expriment au sein du régime angolais.

Lire en page 8

Rentrée scolaire :

Des milliers de maîtres-auxiliaires au chômage

Le 31 octobre 1975, Haby prenait une série de décrets dont le but proclamé était de résorber l'auxiliariat. A la rentrée 1979, une chose est sûre : les maîtres-auxiliaires sont encore nombreux et la situation est suffisamment explosive pour que Beullac déclare que tous les maîtres-auxiliaires en poste l'année dernière seront réembauchés !

Lire en page 2

Dans *Le Quotidien du Peuple* du samedi 15 septembre

Notre dossier
Hausse des prix :
L'offensive d'été
du pouvoir

Après la conférence de La Havane
Positions
pro-soviétiques
et riposte
des non-alignés

Contre la politique d'austérité de la direction de la SNCF

LES CHEMINOTS EN GREVE

à l'appel de la CGT et de la CFDT

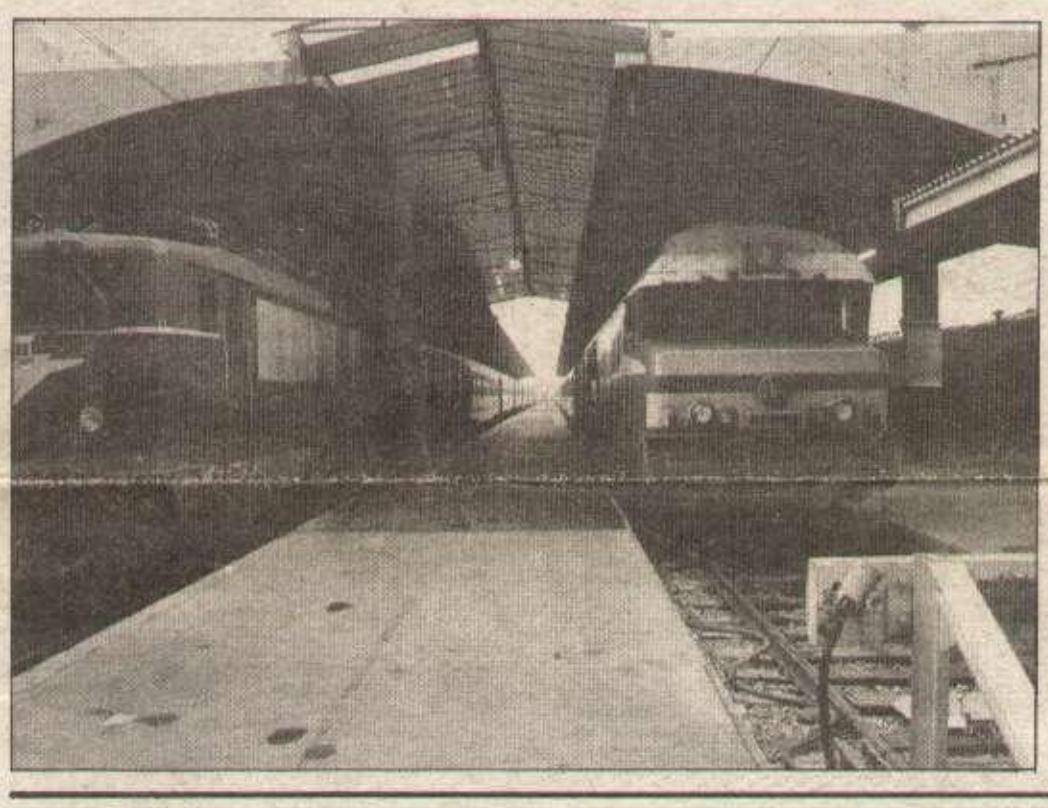

Les cheminots sont à nouveau en grève de ce mercredi 12 à 20 heures jusqu'à samedi à 6 heures du matin. Ce mouvement appelé par les fédérations CGT et CFDT concerne l'ensemble des catégories de personnel.

Les roulants entendent tout d'abord spécifiquement s'opposer au vieux projet de la SNCF de supprimer l'agent d'accompagnement sur les trains voyageurs et le second agent de conduite sur les trains marchandises. Une réunion direction-syndicats doit avoir lieu le 20 septembre.

L'ensemble du personnel, y compris les roulants, s'oppose au récent arrêté ministériel sur la réglementation du travail qui aggrave les conditions de travail (repos, amplitude), nouvelle réglementation qui fait partie intégrante du plan de rentabilisation de la SNCF.

Chili :
6 ans de dictature fasciste

La visite à Paris du ministre des Affaires Etrangères de la junte chilienne, qui doit obtenir de la France de nouvelles commandes d'armes coïncide avec le 6e anniversaire du régime fasciste. Depuis la chute et l'assassinat d'Allende, perpétrés avec la complicité active et directe de l'impérialisme américain, il y a eu six ans d'oppression et de terreur contre le peuple chilien. Mais la lutte n'a pas cessé. Au Chili même, malgré le quadrillage militaire et policier, plusieurs centaines de personnes ont manifesté dans plusieurs villes pour exiger la vérité sur les disparus. D'autres font des grèves de la faim, au Chili et dans différents pays. A Paris, des réfugiés ont prévu de manifester devant le quai d'Orsay au moment de la visite du ministre de la junte fasciste. Nous y reviendrons demain.

Rentrée scolaire 1979

Dessin extrait du supplément à Politique-Hebdo n°229

Le 31 octobre 1975, René Haby alors ministre de l'Education Nationale prenait une série de décrets dont le but proclamé était de «résorber l'auxiliariat». Délai prévu : 5 ans. Rentrée 1979, un an avant la fin de ce plan, une chose est sûre : des maîtres-auxiliaires, il en reste encore beaucoup. Et la situation est suffisamment explosive pour que l'actuel ministre Beullac se soit senti obligé, à quelques jours de la rentrée, d'affirmer que tous les maîtres-auxiliaires en poste l'année dernière seraient réemployés. Dans quelles conditions, on sera amené à y revenir. D'ores et déjà, les MA se préparent à se battre pour imposer leur réemploi et leur titularisation.

Par Claude ANCHER

L'ECHEC DU PLAN DE RESORPTION DE L'AUXILIARIAT

DES MILLIERS DE M.A. MENACES DE LICENCIEMENT

La bagarre, les MA doivent la mener chaque année depuis le début des années soixante-dix. C'est à ce moment-là en effet que cessent de jouer les conditions qui avaient mené l'Education Nationale à créer ce corps «d'OS de l'enseignement», au début des années soixante.

Le boom démographique de l'après-guerre, la prolongation de la scolarité jusqu'à 16 ans ont comme pris de court les responsables du ministère : ils paraissent découvrir brusquement qu'on n'a pas assez formé de professeurs pour faire face à l'afflux d'élèves. Tandis que l'on se met à construire des établissements scolaires à la hâte — et cela donnera de dangereux châteaux de cartes — on se met à recruter fébrilement. A côté des instituteurs traditionnellement formés par les Ecoles Normales, on embauche de jeunes bacheliers. Dans le secondaire, des étudiants, pourvus ou non d'une licence, viennent côtoyer certifiés et agrégés. Recrutement massif puisque très rapidement le pourcentage des non-titulaires oscille autour de 20 à 25% des enseignants et nettement plus dans le cas des professeurs de CET.

PAS DE STATUT, PAS DE DROITS

Loin d'être un phénomène marginal, l'auxiliariat apparaît dès lors comme partie intégrante de la politique des personnels pratiquée par l'Education Nationale, de la même façon que s'institutionnalise au même moment la pratique de l'intérim dans l'industrie. Alors que les enseignants bénéficient du statut de la fonction publique, avec notamment la sécurité de l'emploi et un système d'avancement en principe fondé sur l'ancienneté, les auxiliaires, eux, en sont exclus. Un décret du 3 avril 1962 stipule que le MA est nommé à titre essentiellement précaire.

Hors-statut, le MA n'a aucun droit, sinon celui de se taire. Pour l'Etat les avantages sont évidents : le MA est nettement moins payé que les autres enseignants, bien qu'il effectue le même travail, sous prétexte qu'il n'a aucune formation particulière, une formation que l'Etat se garde bien de lui donner. Les avantages sociaux sont quasi-inexistants : ainsi, il n'est payé que pendant le temps de son remplacement, sauf s'il occupe un poste à l'année.

Payé au moindre coût, le MA est aussi le champion de la mobilité. Mobile dans le temps d'abord : on le prend ou on ne le prend pas, il obtient un poste à la rentrée ou plus tard ; pour de courtes suppléances — parfois seulement quinze jours — ou encore pour des services incomplets : chaque année un tiers environ des MA travaillent à temps partiel. S'il est sur un poste d'agrégé (15 heures), il ne touche que les 15/18ème de son salaire.

Mobile dans l'espace : susceptible d'être envoyé aux quatre coins de son académie, le MA passe son temps à déménager s'il le peut, ou doit s'imposer des transports fatigants et coûteux. De plus il hérite souvent de postes dans des classes, des établissements, ou des régions défavorisées sur le plan social ou scolaire et délaissés par les titulaires.

Mobile dans les enseignements enfin : l'instituteur suppléant peut être amené à faire tous les types de classes, tel maître-auxiliaire spécialiste de Français par exemple devra assurer des cours de lettres-histoire -géographie sur un poste de PEGC, ou encore, pour avoir un service complet, récupérer tous les petits bouts de matières en suspens.

LE «PLAN DE RESORPTION» ET SON ECHEC

Au début des années soixante-dix, la situation des MA arrive sur le devant de l'actualité au moment de chaque rentrée : le ministère en a moins besoin, il licencie à tour de bras, quitte à réembaucher de nouveaux MA moins payés et peut-être moins exigeants que ceux qui ont de l'ancienneté. Des MA s'organisent, les syndicats doivent finir par prendre en compte leur problème ; le 15 mai 1973 la FEN est obligée de faire une grève de 24H uniquement sur ce sujet, la rentrée 1974 est particulièrement agitée. Un an après, Haby donne l'impression de céder en lâchant un «plan de résorption de l'auxiliariat», étalé sur cinq ans : les MA en poste continu pourront accéder au corps des PEGC (1) ou des Adjoints d'Enseignement (2) — ces derniers pouvant devenir certifiés —. Dans le technique, un concours interne est ouvert pour les MA.

En 1973, les MA étaient — chiffres officiels — 54 343. Aujourd'hui où en est-on, alors que le plan est pratiquement achevé ? Le ministère annonce plus de 20 000 titularisations en cinq ans, un chiffre pas facile à vérifier, les services du ministère reconnaissant n'avoir pas de statistiques concernant exclusivement ce problème de la titularisation (3). Il n'en reste pas moins qu'à la fin de l'année dernière les MA sur poste continu étaient encore 34 600, sans parler de ceux qui n'assurent que des remplacements épisodiques, éliminés progressivement.

QUEL EMPLOI POUR LES MA ?

Malgré un certain nombre de titularisations, il est clair que le réemploi de près de 42000 auxiliaires est un des problèmes aigus de cette rentrée. Interpellé par la FEN et le SGEN-CFDT, le ministre Christian Beullac a choisi de répondre à la FEN seule dans une lettre du 3 septembre où il estime que *«les MA engagés l'an dernier se verront offrir un nouvel emploi dans les semaines qui s'écouleront entre le 15 septembre et la fin du mois d'octobre»*. La plupart des organes d'information ont présenté cette déclaration comme la certitude du réemploi des MA et la fin des tribulations. Le stage dure trois ans et il faut réussir le concours d'aptitude. En plus, on leur fait faire n'importe quoi, on prévoit de les utiliser à vie comme surveillants».

En cinq ans, il faut aussi remarquer que nombre de MA ont renoncé — «l'évaporation» en jargon administratif — d'autres ont été licenciés, par exemple 5 500 de la rentrée 1975 à la rentrée 1977 ; cependant que l'embauche continuait : 16 080 nouveaux MA entre 1973-1974 et 1976-1977.

Il faudrait enfin mentionner la création d'une nouvelle catégorie de MA à la rentrée 1977 : les surnuméraires. En guise d'apaisement Haby s'était engagé à ce que tous les MA ayant effectué au moins un mi-temps en 1976-1977 auraient une garantie d'emploi. Résultat : plusieurs milliers de MA se retrouvaient occupés toute la journée à recopier à la main des listes d'élèves ou à faire de la surveillance, avec des horaires doublés. A la rentrée suivante, la majeure partie d'entre eux se voyaient proposer des postes inacceptables et étaient FEN elle-même l'a jugée *«un indéniable succès»* ajoutant qu'elle attend *«un plan sérieux de résorption de l'auxiliariat dans le second degré»*.

On a vu ce que donnent les plans ministériels en la matière. Mais pour en revenir à cette fameuse lettre, que fait-elle d'autre que jeter de la poudre aux yeux ? En effet un autre passage de la lettre stipule : *«Il va de soi toutefois qu'aucun emploi ne sera plus offert à un MA qui aura par deux fois refusé un service proposé par le recteur»*. C'est simple, il suffit de proposer des postes inacceptables : trop éloignés du domicile, des temps partiels, des postes ne correspondant pas à la spécialité, des postes sur deux établissements très éloignés, la gamme est vaste, elle a déjà été une arme des rectorats l'an passé pour décourager les MA.

De plus l'échéance de la fin octobre est bien longue pour des MA désargentés qui vont se trouver au chômage pendant au moins un mois et demi. Beullac espère évidemment que certains démissionneront d'eux-mêmes. Enfin, le ministre peut compter que des suppléances se dégageront à partir de fin octobre, histoire de donner un os à ronger aux MA qui auront patienté jusque là. Au total, pas de quoi pavoiser.

Au contraire, tout montre que l'Education Nationale compte licencier massivement à cette rentrée. Ses services ont annoncé l'an dernier aux syndicats que 5 à 6000 MA en service continu ne pourraient pas retrouver de poste ; le budget 1979 fait tomber le nombre des surnuméraires de 7500 (1978-79) à 3900. Sous couvert d'uniformiser le service des MA de collèges, leur service hebdomadaire sera obligatoirement de 21 heures. Comme il y avait 6800 MA sur postes de certifiés (18 H) l'an passé cela fait une «économie» de 1000 postes, 1000 MA en moins. Enfin le nombre des nouveaux titulaires excédant d'un millier celui des départs, que va-t-on leur proposer sinon des postes occupés jusque là par des MA ?

Dans ce contexte, la lettre de Beullac ne peut faire illusion. La lutte sera nécessaire pour imposer collectivement le réemploi des maîtres-auxiliaires à cette rentrée !

1) Professeurs d'Enseignement Général des Collèges. Les premières intégrations de M.A. comme PEGC stagiaires ont été souvent étonnantes : certains M.A. se sont vus proposer une intégration dans une spécialité qu'ils ne connaissaient pas !

2) Selon un M.A. «cette intégration est une vaste blague. On fait sa demande. L'inspection Académique répartit les demandes en deux listes : la liste A part à Paris où s'opère une nouvelle sélection. La liste B part à la poubelle. Cette année (78-79) l'intégration comme AE stagiaire a été pratiquement suspendue. De toute façon, ce n'est pas la

3) Chiffres officiels les plus récents :
1978-79 : 1 750 intégrations comme PEGC stagiaires, 800 comme AE stagiaires, 1 897 comme professeurs de CET par concours, 176 par concours de professeurs d'enseignement technique long. 400 MA ont par ailleurs réussi les concours (CAPES et CAPET) en 1978.
Pour 1979-80 1 450 intégrations comme PEGC stagiaires sont prévues.

Dans notre édition du week-end : LES AUXILIAIRES S'ORGANISENT

«Projet socialiste»

UNE RAMPE DE LANCEMENT POUR 1981

Depuis la fin août, les représentants des différents courants du PS se réunissent périodiquement pour mettre la dernière main au texte censé définir le projet de société de ce parti. Le texte préparatoire présenté par Chevènement porte nettement la marque des thèses du CERES. L'enjeu de la bataille n'est autre que le type de discours qui sera tenu par le candidat socialiste aux prochaines élections.

Le texte initial de Chevènement ne semble pas pouvoir recueillir le soutien de la majorité du Parti socialiste. Les thèmes mis en avant révèlent en effet de façon trop visible la patte de son auteur. Le texte commence par une analyse de la situation mondiale comme dominée par les sociétés multinationales tendant à homogénéiser le mode de vie occidental, l'expression suprême des multinationales étant la «Commission trilatérale».

Dans l'analyse de la crise de la société française, le texte estime que le mouvement de contestation (notamment celui de mai 1968) a été en grande partie *«récupéré»* par la classe dominante. S'il analyse comme positive l'apparition de l'idée d'autogestion, il incite à se méfier des *«ambiguïtés»* que peut receler ce terme, allusion directe à l'utilisation qui peut en être faite par le courant Rocard.

S'il émet des critiques assez vives sur les pays de l'Est, dont il conteste qu'ils soient des pays socialistes, c'est pour sombrer corps et biens dans les illusions de la détente, et chanter les louanges de l'*«amitié franco-russe»*. Tous ces thèmes, qui présentent de grandes similitudes avec ceux du PCF, ne pouvaient que susciter des critiques, non seulement de la part des minoritaires Mauroy-Rocard, mais même de la majorité mitterrandiste.

Le projet de société que le texte définit pour la France porte la même empreinte : il prétend se fixer comme objectif de réaliser l'*«hégémonie de la classe ouvrière»* dont les moyens seraient l'alliance avec le PCF et le développement de la planification. Le texte se propose aussi de *«ressusciter»* les valeurs françaises, de *«redonner un sens à l'histoire de France»* pour résister à l'influence des multinationales. Le schéma de développement économique est orienté dans la même direction, prévoyant une croissance forte et un développement important du marché intérieur.

MITTERRAND JOUE L'ARBITRE

Rien d'étonnant, dans ces conditions, que ce texte suscite de vives critiques dans les rangs des minoritaires Mauroy et Rocard, mais également chez les proches du premier secrétaire, qui formulaient ce mardi une série d'amendements au texte de Chevènement. Dans ce débat, Mitterrand peut se prévaloir d'une position «centriste» entre le langage néo-libéral de Rocard et les propositions fortement teintées de néo-révisionnisme de Chevènement : une position idéale pour se présenter, selon une coutume bien établie mais efficace, comme l'indispensable fédérateur du parti. Et donc comme le meilleur candidat potentiel du PS pour les prochaines présidentielles.

F.N.

23 MARS : ENCORE DES EMPRISONNES

Le gouvernement libère au compte-goutte les emprisonnés du 23 mars et en maintient encore 4 sous les verrous. Pour ces derniers, 3 immigrés et un Français, cela fera plus de 6 mois d'incarcération. Si les actions de soutien aux emprisonnés ont été décisives pour leur libération, il ne faut pas oublier qu'elles restent insuffisantes face à la politique de répression que le pouvoir développe aujourd'hui.

En juin, la forte pression du mouvement de protestation et l'action du collectif national de soutien aux inculpés du 23 mars et du 1er mai ont conduit à la libération de 6 condamnés. Pendant les mois d'été, le pouvoir a cherché à vider l'abcès en douce. Pierre Legall a été envoyé à l'armée deux jours après sa libération. Une dizaine de libérations ont été ainsi étalées sur les mois de juillet et août. Le dernier en date, P. Duval, et sorti le 16 août. Cette attitude temporisatrice du gouvernement est bien révélatrice des limites de sa politique répressive. Maintenir les otages du 23 mars en prison, c'était entretenir un brûlot pour la rentrée, c'était aussi risquer d'être contraint à des reculs trop importants, comme une amnistie des condamnations.

Prudent mais ferme ; le gouvernement qui, fin juin, par une déclaration de Barre à E. Maire, assurait que les inculpés bénéficieraient tous d'une libération conditionnelle de là au mois d'août, en maintient encore 4 en prison. Ce n'est certes pas un hasard si trois d'entre eux sont des étrangers. Détentions doublement révoltantes : à l'arbitraire de la procédure de flagrant délit et de la loi «anticasseurs», s'ajoute le caractère dérisoire des faits reprochés. J. Wazin, Ivoirien de 19 ans, et M. Metboul ont été condamnés à 10 ans ferme pour avoir ramassé quelques vêtements sur le trottoir. M. Abdelsalam, ressortissant égyptien, coupable d'avoir emporté une lampe de bureau, a écopé un an ! Quant au quatrième emprisonné, Marc Bourdon, le soudeur de 29 ans, accusé sans preuves d'avoir frappé un flic, il s'est pourvu en cassation, ce qui empêche la libération anticipée. Déjà condamné à un an pour un chèque sans provision de 300 F, il s'est vu infligé 18 mois de prison.

Il est évident que le pouvoir a choisi de laisser en prison les plus vulnérables des manifestants. Pour eux comme pour les autres les condamnations ne seront pas effacées en dépit de la minceur des dossiers d'accusation. Au-delà donc de la lutte pour la libération des derniers emprisonnés, il faudra poursuivre le combat pour l'amnistie des inculpés du 23 mars et du 1er mai et pour l'abrogation de la loi «anticasseurs».

D. DELORME

Roger Marin, chômeur de Longwy, un des premiers otages libérés sous la pression des actions de soutien.

• Le PCF contre une loi.. qu'il a votée

Le groupe PCF de l'Assemblée nationale a déposé une proposition de loi visant au remboursement des frais électoraux pour les listes ayant obtenu moins de 5% des voix aux élections européennes, La proposition de loi prévoit le remboursement des frais de campagne, d'impression des bulletins de vote, affiches et frais d'affichage.

Regrets un peu tardifs : la loi instituant la barre des 5 % tant pour la représentation des députés au Parlement européen que pour le remboursement des frais de campagne avait été votée par tous les groupes politiques de l'Assemblée nationale. La loi avait alors été adoptée à l'unanimité moins deux voix.

• L'ancienne rédactrice en chef de *France Nouvelle* s'adresse publiquement au CC du PCF

Le jour même de la réunion du Comité central du PCF, Yvonne Quilès publie dans *Le Monde* un long texte intitulé *«Supplique au Comité central de mon parti»*. L'ancienne rédactrice en chef de *France Nouvelle* - dont elle a démissionné il y a quelques mois - évoque notamment l'union à la base en écrivant : *«Il y a des travailleurs socialistes, écologistes, féministes, gauchistes, etc.. Si l'union à la base, c'est leur rassemblement autour du parti communiste, comme je l'ai vu vingt fois dans nos journaux, va-t-on leur demander de renoncer à ce qu'ils sont ? Comment alors continuer de parler tranquillement d'union «à la base», de «masses populaires» si l'on opère de telles coupes claires ?»* Et elle poursuit : *«Je crains que le parti communiste est en train de régresser dans le redoutable ghetto de l'anarcho-syndicalisme, dont il a eu tant de peine à se dégager et à dégager le mouvement ouvrier»*.

• Difficultés financières pour *Le Sauvage*

Le journal *Le Sauvage* est menacé de disparition. Le groupe Perdriel, auquel il appartient, ne veut plus combler son déficit. Cette décision n'a évidemment pas que des raisons financières : la sortie de ce journal écologiste n'entre pas dans les objectifs prioritaires du groupe Perdriel.

Deux autres publications écologistes, *«La Gueule ouverte»* et *«Ecologie»* lancent aussi un cri d'alarme : elles pourraient être contraintes de disparaître si elles ne réalisaient pas rapidement un nombre suffisant d'abonnements.

• Le MRAP proteste auprès de Giscard

Le MRAP vient d'envoyer à Giscard une lettre, dans laquelle, après avoir évoqué les expulsions des foyers Sonacotra, il écrit : *«Les discriminations et les violences racistes émanant trop souvent de l'administration et de la police elle-même sont fréquentes et généralement impunies»*.

• Réunion du GAP

Le Groupe d'Action et de Proposition, qui réunit une quarantaine de députés UDF et RPR, s'est réuni pendant deux jours. Barre a assisté lundi soir à leurs travaux. Ce groupe, de temps à autre, fait des propositions au gouvernement. Lors de cette réunion, il n'a rien trouvé à proposer.

• 800 millions d'illettrés dans le monde

800 millions de personnes ne savent ni lire, ni écrire, ni faire des calculs élémentaires. Trois adultes sur dix. Le nombre d'analphabètes ne cesse d'augmenter, bien que leur taux diminue. Chez les moins de quinze ans, la situation est grave, en particulier dans les pays en voie de développement : *«Moins de quatre enfants sur dix accomplissent, dans ces pays, une scolarité primaire complète. Si les tendances actuelles se confirment, les deux tiers seulement des enfants de 6 à 11 ans seraient scolarisés en 1985»* indique t-on à l'UNESCO.

POUR MAINTENIR
LE QdP,
DES MAINTENANT
ABONNEZ-VOUS !
SOUSCRIVEZ
UN ABONNEMENT

4 MOIS : 100 F
(abonnement renouvelable)

EN CADEAU

Un numéro de *Front Rouge*

ET AU CHOIX (cocher la case choisie)

☐ • **Une cassette sur la Chine** : textes extraits du dernier voyage de la délégation du CC du PCR ml, musique.

☐ • **Un jeu de 10 diapositives inédites sur la Chine** réalisées par la délégation du CC du PCR ml

☐ • **Une cassette sur les luttes des sidérurgistes de Longwy** : extraits de reportages des journalistes du *Quotidien du Peuple*, chansons.

Nom (en capitales) .....

Prénom .....

Ville .....

Date :

A retourner à :
Le Quotidien du Peuple
BP 225
75924 Paris Cedex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU470 compte n°668J

Chaque cassette et le jeu de diapositives peuvent être commandés directement au Quotidien du Peuple *pour la somme de 30 F.*

LUTTES OUVRIERES

RENCONTRE SEGUY-MAIRE VENDREDI

Cela ne pouvait durer encore bien longtemps. Cette fois, ça y est, c'est décidé, une rencontre aura lieu *«au plus haut niveau»* entre la CGT et la CFDT. Déjà, dans *L'Humanité* de samedi dernier, Georges Séguy estimait qu'elle devait avoir lieu *«sans tarder»*. Il a visiblement été entendu puisque la rencontre aura lieu vendredi 14 à 10 h 30 au siège de la CGT, rue Lafayette.

L'une et l'autre des directions syndicales ont maintenant intérêt à se rencontrer. La CGT, après sa *«semaine d'action»* passée quasiment inaperçue est bien obligée d'en rabattre. Elle ne peut cette fois toiser ses partenaires de haut et leur imposer sa volonté. D'autre part, la direction CFDT avait lancé un appel à l'unité assez pressant qui mettait Séguy dans une position difficile.

De son côté, la direction CFDT se trouve là plutôt *«en position de force»*. Ses thèses sur le «recentrage» paraissent se justifier dans les faits. Par ailleurs, elle ne peut continuellement critiquer les autres tout en ne proposant rien elle-même. De nombreuses voix se sont élevées dans les structures et dans les sections de base pour critiquer la passivité de la direction confédérale. Cette réunion lui convient donc. Elle n'est pas en mauvaise position pour y faire valoir ses vues.

Il restait un problème à régler pour que cette entrevue puisse avoir lieu : Séguy prétendait ne pas vouloir prendre de décision sans l'avis des autres centrales ; Maire lui rétorquait que depuis 1974, CGT et CFDT avaient toujours cherché à se rencontrer d'abord entre elles avant de faire des propositions aux autres organisations. Et d'ajouter un argument imparable : *«Comme s'il était réaliste d'attendre que FO se joigne à nous pour prendre des décisions d'action. Comme si nous pouvions compter sur la CGC pour accorder la priorité à l'augmentation massive des bas salaires et au rétrécissement de l'éventail hiérarchique»*. L'argument a dû convaincre, puisque finalement la direction CGT a accepté la rencontre à deux.

En dehors de ces subtilités, on ne sait pas grand-chose sur ce qui va se dire concrètement, sur les propositions qui pourraient être faites à cette réunion. Ce que l'on sait, c'est que la CFDT réunit son bureau national mercredi et jeudi et la CGT sa commission exécutive mercredi.

Gérard PRIVAT

FOYER SONACOTRA DE LONGWY : JOURNEE «PORTE OUVERTE» LES 15 ET 16 SEPTEMBRE

Le rassemblement national français-immigrés se prépare activement

Certaines régions de France en sont encore au premier contact pour préparer le rassemblement national du 29 septembre contre les lois racistes Barre-Bonnet mais d'autres organisent déjà des mobilisations locales d'une part contre la répression qui s'abat contre les résidents en grève et d'autre part contre les lois racistes et antiouvrières de Barre-Bonnet-Stoléru.

C'est ainsi que le comité de résidents du foyer de Longwy, membre du comité de coordination et l'U.L. CFDT de Longwy qui avait déjà signé le texte d'appel contre les lois scélérates Barre-Bonnet-Stoléru et participé au meeting du 7 juillet organisent une journée «portes ouvertes» les 15 et 16 septembre au foyer de Longwy, soutenue par plusieurs organisations et partis politiques.

Le comité de coordination sera présent à ce rassemblement ainsi qu'une délégation de la commission d'organisation du rassemblement du 29 septembre pour tenir une réunion avec les sections syndicales, U.L., U.R. et U.P. et des associations de travailleurs immigrés de la région est.

Sûr que ces deux journées dans l'Est, région de grandes luttes de la classe ouvrière, seront un grand succès, le comité de coordination salue chaleureusement cette initiative et souhaite la transmettre à tous les travailleurs et travailleuses dans toute la France.

Communiqué

RENAULT LE MANS : 6 000 OUVRIERS DEBRAYENT

La quasi totalité des ouvriers de l'usine Renault du Mans, soit plus de 6 000 travailleurs, ont débrayé durant deux heures et demi mardi. A l'origine de ce mouvement, le plus fort depuis l'année 1975, deux revendications essentielles : la réduction à 35 heures de la durée hebdomadaire de travail et la revalorisation des salaires.

Au cours du débrayage appelé par la CGT et la CFDT, les ouvriers ont défilé à l'intérieur des ateliers. Les travailleurs demandent une augmentation uniforme des salaires de base de 300 F. Ils réclament en outre, une revalorisation de la prime de transport, vu les augmentations de l'essence.

FENWICK (St OUEN)

Les 200 travailleurs de cette usine spécialisée dans la fabrication de chariots élévateurs sont en grève depuis le 11 septembre. Ils refusent la perte de salaire résultant d'une récente réduction d'horaire. Ils réclament 38 heures payées 40. Ils s'opposent en outre aux menaces de licenciement qui planent actuellement.

• 212 suppressions d'emplois sont prévues à l'hôpital de Reims. En grève depuis lundi, les hospitaliers manifestaient ce mercredi devant la préfecture de Châlons sur Marne.

Chômage et licenciements en série en Franche-Comté

En attendant les conséquences de la restructuration de l'horlogerie, sous l'égide de Matra qui a pris le contrôle du tiers de l'horlogerie française avec Jaz et Yema, la crise et les restructurations se font toujours sentir en Franche-Comté, y compris chez les plus grosses entreprises .

PEUGEOT-SOCHAUX : CONTRATS A DURÈE LIMITÉE

La direction de la plus grosse usine automobile de France (39 000 salariés) a annoncé au CE le 31 août que désormais les seules embauches le seront sous la forme de contrats à durée limitée (6 mois ou 1 an). Ce n'est pas une nouveauté : depuis toujours, ce fut le lot de la plupart des immigrés ; maintenant, c'est officialisé et généralisé. C'est l'une des conséquences de la restructuration qui s'engage depuis le rachat de Citroën et de Simca-Talbot. La direction a avoué également le maigre bilan d'une opération d'embauche de 1 000 personnes (jeunes surtout) l'an passé : au total, cela s'est limité à la création nette de 80 emplois.

NOUVELLES MENACES CHEZ MISCHLER

De 1 630 salariés en 1973, les usines de fermetures Mischler (Haute-Saône et Besançon) sont passées à 830 en 1979. Cette réduction de moitié ne semble pas suffisante aux nouveaux patrons (Les Ciments Lambert) : on parle de 140 suppressions, tandis que les cadences augmentent.

38 LICENCIEMENTS A LA SGE (PRES DE DÔLE DANS LE JURA)

Après avoir été repoussé en juin, le plan de licenciements a été décidé fin juillet par la direction de cette entreprise de sous-traitance du groupe chimique belge Solvay, qui fait une fois de plus porter le poids de ses difficultés sur le dos de la sous-traitance.

Parmi les licenciés, des travailleurs ayant plus de 25 ans d'ancienneté et 8 délégués du personnel CGT. C'est une nouvelle attaque contre les militants de ce syndicat dans le secteur de Dôle, après le licenciement en avril dernier de Pierre Soullier. Mais depuis cette date, on sait qu'il refuse de céder en se présentant régulièrement aux portes de l'usine Idéal Standard, notamment le 29 juillet, le jour de la rentrée des vacances. Une fois de plus l'huissier de service était là aussi.

KELTON-TIMEX : LES SYNDICATS PROTESTENT CONTRE LE DÈMANTELEMENT

Depuis 4 ans, la plus grosse usine (américaine) d'horlogerie de Besançon a réduit de 560 personnes son personnel, la production et les marchés étant progressivement confiés aux filiales Timex de Taïwan ou des Philippines. Cette réduction de l'emploi étant aussi le résultat de l'automatisation à outrance, en particulier dans le secteur du décolletage.

VANDAMME (EX UNIMEL) : 3e PERIODE DE CHOMAGE

Plus de 300 personnes sont mises au chômage technique durant 5 jours (pour la 3ème fois). Pour la direction, c'est la faute aux consommateurs qui mangent trop de fruits en été et pas assez de pain d'épices ! La CGT refuse ces arguments et appelle à une grève de protestation contre cette nouvelle atteinte au pouvoir d'achat des travailleurs en période de rentrée (après la Sécurité Sociale).

Correspondant Besançon

téléphonez au quotidien 636 73 76

3 septembre 1939 : le monde entre en guerre

(2) La drôle de guerre

Par Nicolas DUVALLOIS

L'esprit munichois n'est pas mort le 3 septembre 1939, quand la France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre. Nous avons vu hier comment les bourgeoisies durent s'y résigner, alors même que leur espoir était de détourner l'agressivité des nazis vers l'Est, vers l'Union Soviétique. Mais la «drôle de guerre», qui s'étend du 3 septembre au 10 mai 1940, date de l'offensive allemande, ce n'est rien d'autre que la poursuite de la politique munichoise.

1er septembre 1939 : l'entrée des nazis en Pologne. A l'Ouest, Français et Anglais restent l'arme au pied.

L'Allemagne de 1939 n'est pas une superpuissance, tels que le sont aujourd'hui - l'impérialisme américain ou le social-impérialisme russe. Même après avoir annexé l'Autriche, la Tchécoslovaquie et une partie de la Pologne, les territoires qu'elle domine sont nettement moins importants que les «empires» anglais et français ; si l'Allemagne entreprend la guerre, c'est justement en grande partie pour combler ses énormes pertes nées du traité de Versailles en 1919.

De même, elle possède des appuis importants : l'axe Berlin-Rome-Tokyo passe aussi en réalité par l'Espagne, la Finlande et la Roumanie. Pour autant, l'accord entre Etats fascistes ne consacre pas véritablement une hégémonie allemande, les impérialismes gardant leurs intérêts propres.

L'EQUILIBRE DES FORCES

Et puis surtout, si aujourd'hui les superpuissances russe et américaine disposent de capacités militaires sans commune mesure avec celles des autres Etats, ce n'est vraiment pas le cas de l'Allemagne en 1939. Quand Hitler arrive au pouvoir en 1933, l'Allemagne n'a pour ainsi dire pas d'armée. En 1934, il lance un plan quinquennal de développement de l'armement. En mars 1935, il crée une armée de l'air. En mai de la même année, il crée le *«bureau plénipotentiaire central chargé de l'économie de guerre»*, qui lancera le fameux slogan *«des canons et pas de beurre»*.

Ces efforts gigantesques permettent à l'Allemagne de rattraper son retard militaire sur les autres nations, sans pour cela s'assurer un avantage patent. En 1939, on peut estimer que si l'armée allemande surclasse ses rivales du point de vue de l'entraînement et de la préparation militaire, elle ne leur est supérieure ni par le nombre de ses soldats, ni par son matériel.

L'incertitude du rapport de forces militaire va se manifester rapidement. Quand ils entrent en Pologne, le 1er septembre, les officiers allemands sont inquiets. Inquiets, parce qu'ils sont obligés de concentrer leurs meilleures troupes face à l'inattendue et courageuse résistance polonaise. Inquiets, parce que le front ouest, à la frontière française, est dégarni.

Les témoignages des généraux allemands, aux procès de Nuremberg, sont édifiants : *«La victoire en Pologne n'était possible qu'en découvrant presque complètement notre frontière ouest. Si les Français avaient vu la logique de la situation et avaient mis à profit l'engagement des forces allemandes en Pologne, ils auraient menacé la zone de la Rhur, qui était pour l'Allemagne le facteur le plus décisif de la conduite de la guerre»* (témoignage de Hadler).

Et le maréchal Keitel de préciser : *«D'un point de vue strictement militaire, l'attitude de l'armée française était absolument inintelligible et même incompréhensible, à moins — ce qui était peu vraisemblable — qu'elle ne surestimât hors de toute proportion nos forces à l'Ouest, ou qu'elle fût, comme Hitler le prétendait, totalement inapte à faire la guerre. Car il allait à l'encontre de tous les principes d'une saine stratégie de laisser écraser la Pologne les bras croisés, sans que le Haut-commandement français saisît l'occasion inespérée pour lui de nous porter des coups mortels tandis que le gros de nos forces se trouvait tout entier engagé à l'Est contre les Polonais»*.

L'AFFAIRE DE SARRE

Incompétence ? Surestimation des forces allemandes ? L'affaire de Sarre prouve le contraire. Le 4 septembre, au lendemain donc de la déclaration de guerre, les forces françaises font évacuer les frontaliers. Dans la nuit du 7 au 8 septembre, plusieurs milliers de fantassins franchissent la Sarre et la Blies sur des radeaux. Dans la journée du 8, l'offensive se développe, atteignant un front de 100 km.

Pendant trois jours, face à une forte résistance, les troupes françaises vont avancer en territoire allemand, atteignant plus rapidement que prévu les objectifs fixés. Mais le 12 septembre, l'état-major donne l'ordre de *«s'organiser sur les positions conquises et d'attendre»*. Pour justifier ce brusque arrêt, il fait savoir que la Pologne étant totalement écrasée, il ne sert plus à rien de faire «diversion» à l'Ouest. Pourtant, douze jours plus tard, le 24 septembre, les Polonais se battaient encore dans Varsovie.

ON NEGOCIE

La vérité, c'est que malgré l'état officiel de guerre, la France et la Grande-Bretagne n'avaient pas abandonné leur espoir de voir l'Allemagne se retourner contre la seule Union Soviétique.

Car, pendant la «drôle de guerre», les discussions n'ont pas cessé : Hitler ayant fait hypocritement de nouvelles offres de paix, des négociations se sont poursuivies, par l'intermédiaire du Vatican (où Pie XII avait été élu pape en mars) et des Etats-Unis. En février-mars 1940, le secrétaire d'Etat américain, Summer Welles, tenta de jouer les bons-offices en se rendant successivement à Berlin, Rome, Londres et Paris.

Parallèlement, les grandes sociétés sidérurgiques de Lorraine continuent à expédier des trains de minerai de fer vers l'Allemagne. Les Allemands s'étant emparé des aciéries Stiring-Wendel, ils pourront tranquillement les faire tourner pour leurs besoins d'armement, alors même que ces aciéries se trouvaient à petite portée des canons français !

OBJECTIF FINLANDE

A l'intérieur du pays, la bourgeoisie n'est pas unifiée sur l'attitude à adopter envers l'Allemagne, et ces divergences trouvent leur écho dans la presse : si certains grands journaux dénoncent sans ambigüité l'Allemagne nazie, d'autres mettent inlassablement en relief les paroles apaisantes d'Hitler ou de Mussolini. Il est cependant un domaine où les uns et les autres sont unifiés : c'est celui de l'anticommunisme et de l'antisoviétisme. Dans l'ensemble des médias, du *«Je suis partout»*, qui va collaborer, au *«Populaire»* de la SFIO, la propagande anticommuniste dépasse, et de très loin, la propagande antifasciste. Le PCF, dissous le 26 septembre, est l'objet d'une incroyable campagne de dénigrement et de répression, sur laquelle nous reviendrons.

L'anticommunisme trouve son débouché sur le terrain militaire. Sur la base d'un désaccord frontalier, des affrontements armés éclatent entre l'URSS et le gouvernement réactionnaire finlandais à l'automne 1939. Aussitôt, les fascistes italiens fournissent à la Finlande l'aviation qui lui manquait.

Le 19 décembre, le commandement suprême des forces franco-anglaises délègue le général Ganeval auprès de l'état-major finlandais ; le 5 février 1940, le gouvernement français décide l'envoi d'un corps expéditionnaire pour soutenir la Finlande, contre l'Union Soviétique. Léon Jouhaux, secrétaire de la CGT, préside le *«Comité d'aide à la Finlande»*. Si l'intervention ne se fait pas, c'est uniquement parce qu'un armistice est rapidement signé entre l'URSS et la Finlande.

«CASSER LES REINS A L'URSS»

Les ambitions de la bourgeoisie française ne s'arrêtent pas là. En février 1940, ce qui est à l'étude, c'est une intervention franco-britannique... visant à attaquer l'URSS «sur les deux ailes», par la Finlande et par la Syrie. Weygand met au point un plan de bombardement des champs pétrolifères de Bakou, et écrit à Gamelin : *«J'estime capital de casser les reins à l'URSS en Finlande... et ailleurs»*.

La seule opération contre l'Allemagne nazie, durant cette «drôle de guerre», eut lieu en Norvège, en avril 1940, avec comme objectif de *«couper la route du fer»* aux Allemands. En fait, ceux-ci occupèrent de manière foudroyante le Danemark et la Norvège, avant même que ne débarquent les troupes franco-britanniques. Le seul affrontement eut lieu à Narwick, où la marine britannique porta des coups importants à son homologue allemande.

Un fait s'avère donc évident au vu des événements de cette «drôle de guerre» : alors même que l'état de guerre était proclamé entre la France et la Grande-Bretagne d'une part, l'Allemagne et l'Italie d'autre part, les deux premières n'avaient abandonné ni l'esprit munichois, ni leur volonté d'en découdre avec l'Union Soviétique.

En ces mois de la fin de 1939 et du début de 1940, l'anticommunisme et l'antisoviétisme sont largement partagés par les gouvernants, d'un côté du Rhin comme de l'autre.

L'armée allemande : une puissance moins grande qu'on ne l'a prétendu.

INFORMATIONS GENERALES

Tournus : succès du bal folk antinucléaire

Pour protester contre le projet nucléaire dans le Val de Saône (voir *QdP* n° 828 du 10 janvier 1979), le Mouvement écologique de Tournus et le Mouvement régional antinucléaire viennent d'organiserun bal folk à Tournus.

C'est environ 200 personnes qui sont venues soutenir le travail mené conjointement par le MET et le MRAN. Le bal folk, un moyen original pour expliquer le travail et les prises de position des comités antinucléaires.

Deux cents personnes qui, dans une ambiance détendue, ont passé une bonne soirée.

De nombreux panneaux exprimant le refus du programme nucléaire étaient exposés dans la salle. Les participants purent s'informer de ce qui se trame et discuter de la répression frappant les antinucléaires du val de Saône. En effet, EDF réclamant 2 millions de dommages à 3 habitants de Marnay accusés d'avoir (en 1977) coupé des barbelés et ôté des éléments de sondage sur les sites de Marnay, Gigny et Saint-Cyr. En 1977, c'est la répression sanglante à Malville. Au lendemain de ces événements, un militant du Val de Saône, dégoûté par l'attitude du pouvoir, va écrire des slogans à la peinture (lavable) sur les monuments publics et la mairie de Chalon - sur-Saône. La mairie, tenue par le PS, porte plainte. Les partis de gauche iront même jusqu'à faire l'amalgame entre les attentats fascistes et les inscriptions antinucléaires. L'Etat, le Trésor public vont demander 14 amendes de 100 francs et 3 600 francs de frais de justice.

Pour dénoncer cette répression, le bal folk aura eu certainement un rôle positif.

D'autre part, un refus public de ventes de terres à EDF vient de se mettre en place. C'est 32 paysans sur 39 qui vont signer ce refus public de vente à EDF. Ce refus sera diffusé massivement sur la région. La résistance au programme nucléaire de la bourgeoisie semble s'engager efficacement dans le Val de Saône.

Correspondant Tournus

Rentrée scolaire

LA REFORME ARRIVE EN QUATRIEME

Après la sixième et la cinquième, c'est au tour de la quatrième d'être concernée par la réforme Haby : les classes seront *«différenciées»* (suppression de la quatrième *«aménagée»*), un *«soutien»* étant prévu comme en 6ème et 5ème pour les élèves *«en difficulté»*. L'horaire hebdomadaire sera de 24 h 30 :

- 5 h de français
- 4 h de mathématiques
- 3 h en première langue
- 3 h pour l'histoire-géographie, l'économie et l'éducation civique
- 3 h en sciences expérimentales
- 2 h en éducation artistique et technique
- 3 h en éducation physique et sportive.

De plus, une option doit être obligatoirement choisie parmi les matières suivantes : latin, grec, deuxième langue vivante, première langue vivante renforcée, technologie. Une deuxième option est en principe possible, parmi les mêmes matières.

Cependant, par souci de *«réalisme»*, le ministère a choisi de ne pas appliquer exactement à la lettre la réforme Haby ; tous les élèves n'entreront pas en quatrième : les CPPN (classes préprofessionnelles de niveau) et CPA (classes préparatoires à l'apprentissage) sont maintenues, entre 5 et 10 % des élèves de cinquième l'an passé y sont orientés ; l'orientation en LEP (ex-CET) subsiste pour 10 à 20 % des élèves ; enfin, alors que la consigne en fin de sixième était de limiter au maximum les redoublements, ceux-ci sont en progression très nette à la fin de la cinquième par rapport aux années précédentes : 10 à 12 % de redoublants.

LE SOUTIEN

La progression des redoublements en cinquième donne une idée des résultats du «soutien» qui était censé contribuer à l'égalisation des chances et compenser l'hétérogénéité des classes indifférenciées. Plutôt que de s'interroger sur ces résultats, le ministère préfère pondre de nouvelles circulaires qui prévoient que les heures de soutien peuvent être coupées en demi-séances d'une demie-heure *«bien réparties»* dans la semaine, que doivent être privilégiés le *«contact»* et la *«qualité du dialogue»* et que le professeur doit *«diversifier le vocabulaire qu'il utilise, le rythme qu'il emploie»* pendant ces heures.

Toutefois, même au ministère, ce verbiage ne fait pas tout à fait illusion et, tout en proclamant bien fort qu'il n'est pas question de revenir aux «filières», des mesures allant dans ce sens sont proposées pour remédier aux *«difficultés rencontrées pour faire fonctionner les classes indifférenciées»*. Plusieurs possibilités sont envisagées :

«- regrouper les élèves présentant des lacunes graves dans des groupes à effectifs réduits,

- organiser des actions de soutien complémentaire à l'intention des élèves rencontrant des difficultés particulières» (après le soutien, le soutien complémentaire...)

«— constituer, si l'effectif le permet, un groupe distinct en français pour la totalité de l'horaire et, le cas échéant, des structures de groupes de niveau pour certaines matières» (les «filières» étant un mot à proscrire, on change de vocabulaire)

«- prévoir à l'intention des élèves étrangers peu familiarisés avec la langue française une affectation provisoire dans des classes d'adaptation

- conserver sous forme d'heures complémentaires le potentiel d'aides pédagogiques accordées aux classes de 4ème type II aménagées notamment dans les établissements où elles répondaient à un besoin incontestable».

A suivre

• Racisme

Le 31 août dernier, une étudiante sénégalaise était agressée dans une cabine téléphonique de la rue de Flandres, dans le XIX[e] arrondissement de Paris. Son agresseur lui avait lancé : *«Les cabines téléphoniques ne sont pas faites pour les nègres»*. Après l'avoir blessée, il l'avait traînée jusqu'au comissariat de la rue de Nantes. Les policiers, qui prétendent l'avoir prise pour une folle, n'ont pas hésité à la jeter brutalement dans le fourgon de police-secours.

Aujourd'hui, elle est toujours hospitalisée. Elle a décidé de porter plainte, à la fois contre son agresseur et contre les policiers du commissariat de la rue de Nantes, pour que le silence qui entoure ces actes de racisme soit brisé.

• Attentats fascistes à Vesoul cet été

Périodiquement, Vesoul et sa région sont frappés par des attentats : ils visent des locaux syndicaux ou des militants politiques, comme Paul Cacheux, un militant du PCF qui, le premier, avait reconnu le colonel SS Peiper, caché dans une résidence du bord de Saône à Traves. On sait que le 13 juillet 1976, la villa brûlait et que l'on ne put identifier le corps carbonisé. La polémique s'est développée beaucoup plus sur le mystère de cette disparition que sur la scandaleuse tolérance dont bénéficient en France comme en RFA ces criminels nazis.

A quinze jours d'intervalle, le domicile et un ancien lieu de travail de Paul Cacheux (une quincaillerie de Vesoul) ont été endommagés par des explosifs. Les inscriptions, comme les précédentes, révèlent une responsabilité de l'extrême-droite. Pourtant, cette fois-ci encore, les auteurs de ces attentats ne sont pas encore identifiés.

Correspondant Besançon

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J
CCP N°23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

Où l'on reparle de Mesrine

Mardi matin, Jacques Mesrine faisait encore une fois la une de la presse et de la radio. Après avoir été cité dans la presse estivale avec l'enlèvement de Lelièvre, cet homme d'affaires libéré fin juillet contre une forte rançon, Jacques Mesrine viendrait de signer sa rentrée par une agression par balles contre un journaliste de *Minute*, J. Tillier, retrouvé lundi soir nu et blessé, dans une grotte en forêt de l'Oise. C'est au moins ce qu'il a affirmé à la police.

«Mesrine continue à défrayer la chronique», *«Mesrine renoue avec la violence froide de ses débuts»* indiquent les journaux. Mais cette opération sanglante qu'on lui prête est loin d'être claire : la victime, ex-inspecteur de la DST de Tours, avait servi d'intermédiaire entre la famille du PDG kidnappé et les amis de Mesrine en juillet dernier et avait gardé de nombreux liens avec ses anciens amis de la police. Il était par ailleurs déjà mêlé aux «affaires» Curiel et de Broglie.

Etonnante, cette image de J. Mesrine, à la fois «ennemi public n° 1» ou «bandit d'honneur», voire «chevaleresque», qui se permet d'écrire des livres de sa prison, d'accorder des interviewes en plein Paris, d'envoyer des réquisitoires à différents journaux, de faire croisade, avec l'enlèvement du juge Petit en novembre 1978, contre les conditions pénitentiaires dans les Quartiers de Haute Sécurité et, dernier fait d'arme qu'on lui prête avant ce lundi, de séquestrer un homme d'affaires à la barbe de la police pendant un mois et d'empocher les 6 millions de la rançon en déjouant le dispositif policier.

Etonnante, cette publicité que la presse et certains journalistes lui accordent, cette facilité déconcertante que Mesrine a d'échapper aux pièges de l'Antigang.

Que J. Mesrine soit un truand *«travaillant de manière scientifique»*, aussi bon architecte en bâtiment qu'en relations publicitaires, ajoutant sa pierre au discrédit de la police avec ses «bavures» répétées, cela est possible. Mais la cavale de *«l'insaisissable ennemi numéro 1»* devient de plus en plus étrange.

Ce qui l'est moins est la reprise de plus en plus grande de ce type d'information par les médias. Le cas Mesrine, *«Mandrin du 20[e] siècle»* remplacerait-il les vieux titres de la presse du cœur ou d'*Ici Paris* ? On peut se le demander. Qu'un criminel puisse ridiculiser la police, jouer les bandits au grand cœur, pratiquer sa propre justice contre le système pénitentiaire, semble fasciner beaucoup de gens.

Phénomène de société, J. Mesrine l'est par bien des aspects. En tout cas, il semble être bien plus qu'un simple truand-qui-court-toujours.

Michel BERTEL

AMOCO CADIZ : DEBUT DU PROCES A CHICAGO

Dix neuf mois après l'échouage de l'Amoco Cadiz, c'est un tribunal américain qui, à partir de ce mercredi, était appelé à se réunir pour juger sur le fond les responsabilités de la catastrophe. 77 communes françaises situées dans les régions touchées par la pollution doivent être représentées devant le tribunal fédéral de Chicago. Les communes lésées réclament non seulement des dommages et intérêts substanciels mais aussi une jurisprudence nouvelle qui condamne réellement les compagnies pétrolières.

La crainte des communes qui ont décidé une action judiciaire commune en marge de celle de l'Etat est d'être indemnisées de manière ridicule par les compagnies d'assurance, c'est-à-dire concrètement au prix de l'indemnité fixé par la convention internationale de Bruxelles (fonds de limitation) qui ne leur accordera au maximum que 77 millions de francs. C'est peu au regard des graves dommages subis pour la vie de la région. Seule une lourde condamnation, expliquent les localités, pourrait en outre convaincre les compagnies pétrolières de respecter les réglements de sécurité et de modifier la structure de leur navire.

A l'appel du SGEN GREVE MARDI PROCHAIN DANS L'ACADEMIE DE CRETEIL

Mardi matin, plusieurs dizaines de syndiqués du SGEN ont tenu une assemblée générale à Créteil. La veille, des représentants syndicaux avaient rencontré le recteur : celui-ci a annoncé que trois cents M.A. se trouvent sans poste à la rentrée dans l'académie de Créteil. Par ailleurs, 300 nouveaux certifiés sont mis à la disposition du recteur, la plupart sans poste fixe. 60 % des postes de M.A. surnuméraires sont supprimés. Seule promesse du recteur : les M.A. nommés avant le 10 octobre seront payés à dater de la rentrée.

Devant cette situation, l'Assemblée générale a décidé de lancer un mot d'ordre de grève pour mardi dans l'académie de Créteil (départements de Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Seine-et-Marne). Les grévistes sont appelés à se rassembler le mardi matin à 9 heures devant la Maison des Syndicats de Créteil d'où partira une marche des M.A. Les actions à mener au cours de cette marche seront décidées en A.G. lundi à Créteil.

Correspondant

le quotidien du peuple

VIE ET HABITAT, TERRAINS DE LUTTES

Protection de la montagne et du littoral

GRANDES MANOEUVRES ECOLOGIQUES

Les alpages hérissés de blocs de béton, comme n'importe quelle ZUP de la banlieue parisienne, les herbes et les fleurs des montagnes arrachées par les bulldozers qui, à la faveur de l'été, préparent les pistes de la prochaine saison de ski. Ailleurs, au bord de la mer, le vallon où poussait la vigne et qui sentait bon le fenouil, balafré par une autoroute, la pinède au bord de mer où il faisait bon pique-niquer le dimanche rasée et couverte de petits cubes «style méditérranéen», quand elle n'est pas ceinturée d'un haut mur avec un garde en uniforme pour interdire l'accès d'une résidence de luxe... et cette année, les incendies qui ont détruit ce qui restait encore de la forêt méditérranéenne,

Combien de Savoyards, de Provençaux, de Bretons ont le cœur serré en voyant ce qu'est devenu leur pays après des années d'aménagement touristique, au sens où l'entendent les financiers et les promoteurs ! D'autant que souvent, cet «aménagement» s'est accompagné de la destruction des exploitations agricoles et de l'exil pour ceux qui y travaillaient.

Entre deux schuss, Giscard fait de l'écologie.

LES CASSEURS D'HIER...

Depuis longtemps, de nombreuses associations de défense se sont élevées contre le massacre de la montagne et du littoral et leurs transformation en réserves pour touristes aisés. Tant et si bien que, cet été, le gouvernement s'est cru obligé de prendre deux mesures importantes : une directive sur la protection du littoral, et une sur l'aménagement de la montagne, deux nouvelles directives qui viennent s'ajouter à une série d'autres, qui n'ont jamais radicalement changé la situation. On peut donc être sceptique sur les effets de ces dernières mesures, prises par le même pouvoir qui a si bien encouragé les promoteurs à construire sans limite, et qui est lui-même responsable du massacre des côtes du Languedoc-Roussillon, et de l'expropriation des paysans de l'arrière-pays ; en effet, la très officielle Mission d'Aménagement du Languedoc-Roussillon a mené et continue à pratiquer la politique que le pouvoir giscardien prétend condamner aujourd'hui. Qu'en est-il, dans le détail ?

...SE FONT LES DEFENSEURS DE LA NATURE

La dernière communication sur l'aménagement et la protection de la montagne n'est rien d'autre qu'une nouvelle mouture des recommandations qu'avait faites Giscard d'Estaing, dans un discours en 1977. Le tourisme reste toujours l'axe principal du développement de la montagne et quand on parle d'une «*aide à l'agriculture de montagne*», c'est en précisant qu'elle doit être «*adaptée, permettant une fréquentation touristique l'hiver comme l'été*». Certes, depuis 1977, on ne construit plus de grandes stations en altitude ; et pour cause : il n'y a pratiquement plus de site constructible en altitude ; par contre, on s'est lancé dans de nombreuses opérations en basse et moyenne montagne. L'un compensant l'autre, on construit actuellement à peu près autant qu'avant le discours de 1977 de Giscard.

En ce qui concerne la soi-disant protection du littoral, l'hypocrisie est encore plus flagrante. On fait grand bruit autour de l'interdiction de construire à moins de 100 mètres du rivage, mais on se garde de mettre l'accent sur les exceptions officiellement prévues à la règle : les équipements collectifs parmi lesquels on cite les hôtels (pour les touristes qui ont les moyens de se payer des vacances à l'hôtel), l'aménagement des ports (pour ceux qui peuvent s'offrir un bateau de plaisance). Parmi les dérogations notoires, bien que non citées dans la directive, les centrales nucléaires : un récent jugement vient en effet de confirmer qu'il n'y avait rien d'illégal à construire la centrale de Flamanville en bord de mer ! De toute façon, 55% du littoral français sont déjà urbanisés ; sur le bord de mer comme en montagne, les places deviennent rares et les récentes directives ne coûtent donc pas cher.

On prétend satisfaire à une autre vieille revendication des associations de défense : l'interdiction des concessions sur les plages, ces bouts de plage réservés où vieilles héritières et play-boys se font griller à l'abri de la promiscuité, mais l'interdiction ne vise en fait que les petites plages (moins de 100 m en Méditerranée). On interdit les routes de transit à moins de 2 km du rivage, mais il y a à peine plus d'un an, le gouvernement passait outre aux protestations des riverains et achevait l'autoroute B52 qui longe la côte, parfois à moins de 2 km, entre Marseille et Toulon. Et enfin, pour rassurer, si besoin était encore, les promoteurs, il ne s'agit là que de directives que les fonctionnaires locaux ne sont pas obligés d'appliquer.

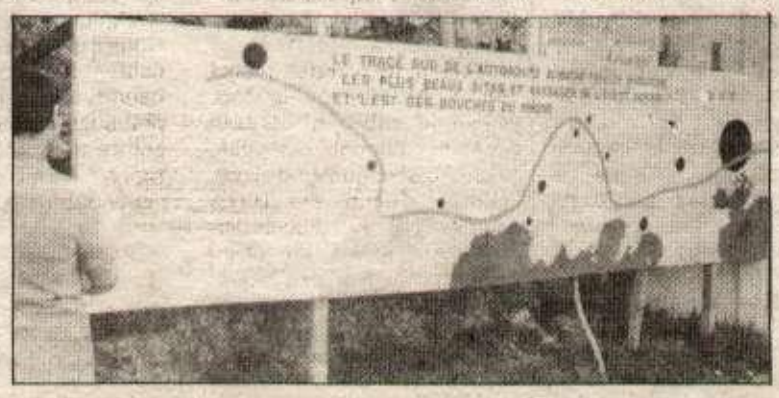

Il y a à peine un an...

HALTE AUX HAUSSES DES LOYERS

«Marginaux», c'est ainsi que le ministre d'Ornano qualifie des abus commis, cet été, par les propriétaires à l'occasion des hausses des loyes. Et pour cause, cette hausse, c'est lui-même qui l'a déclenchée en libérant les loyers, le 1er juillet, à la veille des vacances comme il se doit.

Au mieux, la hausse est de 11 % : c'est celle de l'indice INSEE, particulièrement élevée cette année, normalement prévue pour les locataires dont le bail est en cours. Pour la plupart des loyers, cela représente déjà des hausses supérieures à 100 F, qui viennent s'ajouter à toutes les autres hausses subies cet été et à la diminution de 1 % des salaires pour la Sécurité Sociale. Sans compter les hausses des charges qui sont prévues de 30 à 40 % cet hiver.

Quant aux locataires qui changent d'appartement et signent donc un premier bail, ils sont livrés à l'arbitraire des propriétaires, et on signale déjà en juillet, des loyers qui ont doublé entre l'ancien et le nouveau locataire.

Enfin, les locataires qui restent dans le même appartement mais doivent renouveler leur bail ne sont guère mieux lotis. La règle générale est la liberté des loyers. Certes, certaines associations de propriétaires ont pris l'engagement de ne pas dépasser les 11 % prévus par l'indice INSEE (sauf s'ils effectuent des travaux, ce qui leur autorise 4 % supplémentaires, ou s'ils estiment le loyer anormalement bas, ce qui leur autorise à nouveau 4 %). Mais il ne s'agit que d'un engagement, que tous les propriétaires n'ont pas signé, qui n'engage en rien les adhérents des associations signataires, et qui de toute façon n'a aucune valeur juridique. Des commissions, spécialement créées pour cela dans chaque département, sous l'autorité du préfet, ont enregistré cet été de nombreuses plaintes de locataires : ce sont les «bavures marginales» dont parle d'Ornano. Les préfets se sont contentés d'enregistrer : c'est tout ce qu'ils peuvent faire. La plupart de ces «bavures» se situent entre 30 et 90 % d'augmentation, certaines atteignent 150 %. Et certains des propriétaires «fautifs» sont membres des associations signataires de l'engagement de modération ; et pas des moindres, puisqu'on trouve parmi eux des propriétaires tout ce qu'il y a de plus officiels, comme la Ville de Paris ou la SCIC (émanation de la Caisse des Dépôts).

Et encore, nous ne connaissons aujourd'hui que les «abus» commis à l'occasion du renouvellement de baux signés en juillet et août : des renouvellements de baux, il y en a tous les mois. Il s'agit donc de rester vigilants et de se regrouper pour s'opposer à ces hausses inadmissibles qui vont toucher, tout au long de l'année, près de 6 millions de locataires.

20 000 LOGEMENTS SUPPLEMENTAIRES EN 1979

Depuis lontemps, la grogne régnait dans les bureaux directoriaux des entreprises du bâtiment : lors de chaque plan de relance annoncé par Barre, le bâtiment était délaissé au profit des autres secteurs d'industrie. Or, en juin, Barre laissait entendre successivement au Congrès des HLM et aux Assises de la fédération patronale du Bâtiment : nous allons bientôt faire quelque chose pour vous. C'est chose faite, le dernier plan gouvernemental de soutien à l'activité économique a de quoi satisfaire tous ces gens : 3,5 milliards de crédits sont débloqués dès le 15 septembre pour la construction de 20 000 nouveaux logements, de nouvelles routes, et un vaste programme d'isolation des bâtiments publics.

C'est que le secteur Bâtiment-Travaux Publics a gravement souffert des effets de la crise. Le patronat annonce pour cette année une baisse d'activité de 3,5 % par rapport à 1978. Ce qui est sûr, c'est que depuis 1974, un travailleur du bâtiment sur quatre s'est retrouvé à la rue, et ceux qui ont conservé leur emploi ont vu leur nombre d'heures sérieusement réduit. Or, une crise d'une telle ampleur dans le bâtiment n'est pas sans conséquence sur l'ensemble de l'économie : avec 1 800 000 salariés, le bâtiment occupe le 4ème rang pour l'emploi, le 2ème rang pour la production (2,5 fois celle du secteur construction automobile). Un autre chiffre : le bâtiment consomme 30% de la production d'acier. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que Barre, dans une situation difficile, ait voulu donner un coup de pouce à l'industrie du bâtiment.

Si les patrons ont tout lieu de se frotter les mains, quelles seront les conséquences de ce plan de mesures pour les travailleurs ? Tout d'abord, il y a peu de chance pour que cela se traduise, dans l'immédiat, par une amélioration de l'emploi. En effet, les déblocages de crédits décidés n'auront de conséquence sur les chantiers que dans un an ou deux, et, de toute façon, même avec ce coup de pouce, on est loin du volume de travaux d'il y a seulement 3 ou 4 ans : la baisse d'activité par rapport à 1978 sera donc moins forte que prévue mais dépassera quand même les 1%, donc encore des suppressions d'emploi pour cette année. D'autant plus qu'une partie des mesures annoncées, en particulier toutes celles qui concernent la réhabilitation des logements anciens, n'est rien d'autre qu'une avance de quelques mois sur ce qui était prévu pour l'année prochaine.

Restent les 20 000 logements supplémentaires ; à qui profiteront-ils? Sur ce total, 10 000 seulement sont des logements en location, pour l'essentiel des HLM. Ce qui portera l'ensemble des logements locatifs construits cette année de 70 000 à 80 000 : on est encore loin des 120 000 logements HLM construits en 1974. On est en tout cas loin des besoins des travailleurs en logements locatifs : rien que pour la région parisienne, on prévoit qu'il en manquera, dans les mois à venir, environ 50 000.

fermeté

Quand le gouvernement veut prendre des mesures autoritaires de défense de la nature, il sait le faire. A Bormes-les-Mimosas, sur la côte varoise, il vient d'imposer le classement en zone non constructible de 7600 hectares de pinède, et ceci contre l'avis de la municipalité (dont le premier adjoint est un gros propriétaire de terrains qu'il voudrait bien lotir)... Le site classé est la pinède du Fort de Brégançon où Giscard d'Estaing va régulièrement passer ses vacances !

incendies

On a beaucoup parlé, cet été, des incendies de forêt sur la côte méditerranéenne ; et la presse s'est empressée d'accuser les pyromanes, la négligence des campeurs... Pour les gens du pays, le problème se situe ailleurs : «autrefois une grande partie de ces terrains étaient cultivés, les collines étaient couvertes de terrasses dont les murets tombent en ruine aujourd'hui. La forêt elle-même était entretenue, on y faisait brouter les troupeaux, et l'hiver on allumait des feux pour faire disparaître les brousailles. Aujourd'hui, c'est à l'abandon.»

On entend même dire que certains de ces incendies ont bien fait l'affaire de quelques-uns : les années précédentes, des propriétaires de terrains sinistrés se sont empressés de demander l'autorisation d'y construire des lotissements et l'ont obtenue, ce qu'ils ne pouvaient pas faire quand ils étaient en pinède.

La mort du Président Neto

ANGOLA : UNE INDEPENDANCE SOUS TUTELLE

La vie du président angolais Agostinho Neto, qui vient de mourir à Moscou, se confond avec l'histoire difficile et tourmentée de la lutte de libération du peuple angolais.

L'Angola, comme la Guinée-Bissau et le Mozambique, faisait partie de cet empire colonial portugais où les peuples étaient victimes de l'oppression particulièrement cruelle du fascisme salazarien. Né en 1922, Neto fut un des rares jeunes Africains qui, à l'époque, pouvaient accéder à une certaine instruction. En 1944, il devient fonctionnaire dans les services de santé, et fait des études de médecine à Lisbonne. C'est là qu'il se lie à d'autres dirigeants des luttes de libération (Amilcar Cabral, Eduardo Mondlane...). Il commence à militer contre le colonialisme et sera emprisonné à plusieurs reprises de 1955 à 1962. Il devient ensuite dirigeant de l'extérieur du MPLA , au moment où se développe la lutte de libération du peuple angolais contre le colonialisme et l'impérialisme.

Contrairement aux luttes de libération du Mozambique et de Guinée-Bissau qui seront dirigées par une organisation unique (respectivement FRELIMO et PAIGC), le mouvement de libération sera marqué par d'importantes divisions qui ont pour base des différences ethniques et des contradictions idéologiques. Outre le MPLA, il existe deux organisations qui se réclament du mouvement de libération, le FNLA et l'Unita. Malgré plusieurs tentatives d'unité, la division persiste, le président zaïrois Mobutu, notamment, soutenant les deux autres mouvements contre le MPLA, qui apparaît quant à lui très lié à l'URSS et ses alliés.

En 1974, au moment où s'effondre le colonialisme protugais, le mouvement de libération de l'Angola est toujours faible et profondément divisé. L'accession à l'indépendance de l'Angola sera donc compromise par une double intervention étrangère, qui exploite les divisions internes : celle de l'Afrique du Sud, et surtout celle de l'URSS par l'intermédiaire de l'expédition cubaine.

En effet, alors qu'en juillet 1974 un accord d'unité avait été conclu entre les trois organisations, un grave conflit éclate entre les forces angolaises. L'URSS livre massivement des armes au MPLA qui est aussi soutenu par une fraction de l'armée portugaise proche du parti révisionniste, au moment où l'Afrique du Sud intervient pour soutenir les deux autres organisations. En octobre 1974, l'Afrique du Sud intervient directement en Angola. Quinze jours plus tard, à l'appel de Neto, l'intervention cubaine permet au MPLA d'acquérir le contrôle de la plus grande partie du pays.

LA PRESENCE CUBAINE

Neto devient alors le dirigeant d'un pays accédant à une indépendance fort relative, sous la tutelle — poursuivie jusqu'à aujourd'hui — de milliers de soldats et de conseillers cubains tandis que les organisations vaincues, FNLA et UNITA continuent à entretenir l'insécurité en harcelant les Cubains et les troupes gouvernementales, les mercenaires originaires du Shaba, qui, dans le cadre du FNLC, servent les visées soviétiques dans la région, se servent de l'Angola comme d'une base pour leurs incursions dans la province sud-zaïroise du Shaba, en 1977 et 1978. Au même moment, l'Afrique du Sud reprend ses agressions contre l'Angola en bombardant les camps de réfugiés de Namibie ainsi que des villages angolais. Les nouvelles menaces servent de prétexte aux soviéto-cubains pour maintenir leur occupation.

Toutefois, dans cette situation d'instabilité et de mainmise étrangère, Neto a tenté de mener une politique de reconstruction du pays en essayant d'échapper dans une certaine mesure à l'emprise soviéto-cubaine. Si l'URSS et ses alliés ont fourni à l'Angola des mercenaires cubains et des «conseillers» dans l'appareil d'Etat, ils n'apportent pas de solutions sur le plan économique ; pour l'exploitation et la vente de ses richesses agricoles et minières, l'Angola reste liée aux USA et aux occidentaux.

«L'OUVERTURE»

Ces deux dernières années, Neto semble à l'initiative d'une ouverture diplomatique de l'Angola : normalisation des relations avec le Portugal, la France et la C.E.E., reprise de contacts avec les USA. A la suite d'une médiation de l'OUA, Neto se réconcilie avec Mobutu en août 1978. Les accords entre les deux chefs d'Etat prévoient une coopération économique et la réouverture du chemin de fer de Bengueca qui permet au Zaïre d'exporter son cuivre par la côte angolaise. Les deux gouvernements prévoient chacun de ne plus soutenir les opposants de l'autre. Ce rapprochement paraît défavorable aux diverses ingérences étrangères, notamment celles des superpuissances.

Les tentatives d'ouverture de Neto semblent avoir entraîné des contradictions parmi les dirigeants angolais. Elles ont eu pour conséquence l'éviction du premier ministre Dos Santos en 1978. Ces débats ne sont pas clos : la disparition de Neto peut changer l'équilibre de ces différentes tendances au sein du régime angolais.

• 31e anniversaire de la République Populaire Démocratique de Corée

La lutte pour la réunification plus que jamais à l'ordre du jour

Dimanche, la République démocratique de Corée a fêté le 31e anniversaire de sa fondation. La RPDC après avoir repoussé la guerre d'agression de l'impérialisme américain de 1950 à 1953, a édifié le socialisme sous la direction du Parti du Travail. Membre éminent du mouvement non-aligné, la Corée a défendu et continue à défendre aujourd'hui les principes authentiques de ce mouvement, notamment contre les superpuissances.

La RPDC fête cet anniversaire à l'heure où l'impérialisme américain tente de stopper le processus de réunification pacifique de la Corée pour laquelle lutte le peuple coréen. En effet, Carter, qui, au cours de sa campagne électorale s'était engagé à retirer ses troupes d'occupation de Corée du Sud, a annoncé au cours de sa visite à Séoul en juillet, qu'il les maintiendrait. En même temps, il fournit de grandes quantités d'armements modernes au régime fasciste de Pak Jung Hi.

Ce régime, encouragé par la politique de division de l'impérialisme américain a développé ces derniers mois la répression contre le mouvement étudiant, les travailleurs et l'opposition démocratique. Il tente d'interdire les activités du Nouveau Parti Démocratique de Corée du Sud. Cependant les manifestations contre le régime fasciste et les lois d'exception se sont multipliées ces dernières semaines. Au cours de la plus récente, le 3 septembre, un millier d'étudiants de l'université de Taegu ont manifesté contre le gouvernement et ont affronté violemment la police. Malgré les manœuvres de Carter, l'ampleur des mouvements d'opposition au Sud montre que les propositions de la RPDC pour la réunification pacifique de la Corée rencontrent un large écho chez tous les Coréens.

J.-P. C.

• LA CONFERENCE DE LONDRES SUR LE ZIMBABWE

La conférence constitutionnelle sur le Zimbabwe qui se tient à Londres a connu un début houleux. Le Front patriotique a rappelé que sa participation à cette conférence ne signifiait pas une reconnaissance du régime de Salisbury. Dès le début, un différend est apparu entre la délégation britannique et le Front patriotique voulant faire reconnaître les guerilleros comme garantie de la sécurité du pays. Mardi matin, le Front patriotique demandait une suspension de séance. Le chef de la délégation du gouvernement de Salisbury menaçait alors de poursuivre sans le Front patriotique.

Conférence des non-alignés à La Havane

PLUSIEURS PAYS PROTESTENT CONTRE LES MANOEUVRES CUBAINES

Contrairement à la présentation qui a été faite le plus souvent des débats à la Conférence de La Havane qui, selon la presse, auraient opposé un Castro menant une campagne offensive en faveur de l'alignement sur l'URSS au président yougoslave qui aurait été relativement isolé, il semble que les manœuvres cubaines aient entraîné de nombreuses protestations des chefs d'Etat et ministres présents. Nombre d'entre eux, malgré les pressions, les manipulations et les intimidations de toutes sortes des partisans de l'URSS, n'ont pas hésité à réaffirmer et à défendre les principes authentiques du non-alignement.

Au cours de la conférence, le président yougoslave Tito s'est concerté avec plusieurs chefs d'Etat, notamment le président tanzanien Nyerere, le premier ministre coréen, le président de la Guinée, les dirigeants du Bangladesh, du Pérou, de Panama, du Mali, et le roi du Népal. Il a discuté avec eux de la nécessité de défendre les principes du mouvement non-aligné.

Dans son intervention à la séance plénière, le premier ministre de la République populaire démocratique de Corée a rappelé les positions de son gouvernement, déclarant : *«Le maintien de l'indépendance est le contenu essentiel de la politique de non-alignement. Il sera difficile de considérer comme non-aligné un pays qui perd son indépendance, suit un bloc et se trouve sous le contrôle d'un autre pays. Nous estimons qu'il faut redoubler de vigilance devant toute tentative de violer, de saboter et d'affaiblir les principes du mouvement non-aligné et qu'il faut s'opposer à toutes les tendances erronées visant à faire que ce mouvement s'écarte de sa mission originale.»*

De son côté, le président de la Tanzanie, Nyerere, a déclaré : *«Le mouvement ne doit absolument pas se laisser diviser par des lignes idéologiques, des lignes géographiques ou des lignes de fortune et de forces comparées... Nos conférences constituent une affirmation du droit des petites nations de rester à l'écart de tous les blocs de puissance et de se développer selon leurs propres intérêts. Notre mouvement est un mouvement progressiste, mais il n'est pas un mouvement des pays progressistes... Si ce mouvement cherchait à devenir un bloc de puissances ou à s'aligner sur un bloc de puissances, il cesserait d'exister ou d'avoir une influence sur la paix du monde».*

Certains pays ont manifesté leur mécontentement en allant jusqu'à quitter la conférence avant qu'elle ne s'achève, en signe de protestation devant la partialité de Castro dans les débats : ce fut le cas de la Birmanie et du Pérou. Le ministre birman des Affaires étrangères a dit avant de se retirer : *«Parmi nous, certains veulent persévérer dans les principes, protéger leur propre intégrité et celle du mouvement. Mais évidemment, certains autres ne veulent pas agir de la sorte, en sabotant délibérément le mouvement afin de réaliser leurs propres intentions. Nous ne pouvons pas admettre d'être ainsi exploités»* Le délégué birman a même remis en cause la possibilité pour le mouvement de continuer à exister dans ces conditions.

PROTESTATIONS CONTRE L'EXCLUSION DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

A la suite de la décision prise par Cuba en tant que président de laisser le siège du Cambodge vide (c'est-à-dire d'exclure le Kampuchéa démocratique), seize délégations ont rédigé un texte de protestation. Dans ce texte, elles estiment que la décision prise ne correspond pas à un consensus et que Castro a arbitrairement clos le débat afin d'imposer cette solution. Ce texte de protestation a été signé par le Sénégal, le Zaïre, Singapour, la Malaisie, le Niger, la Somalie, la Yougoslavie, l'Indonésie, la Corée, le Gabon, le Bangladesh, les Comores, le Népal, le Bouthan, le Pakistan et la Zambie.

Ces différentes prises de position montrent que Castro a reçu d'un nombre appréciable de membres du mouvement non-aligné une réponse à la mesure de l'offensive qu'il a menée en faveur de l'alignement sur l'URSS.

J.-P. C.

CENTRAFRIQUE :

la course au pouvoir

Le gouvernement américain a annoncé qu'il suspendait toute aide au dictateur «empereur» Bokassa à la suite de la publication du rapport de la commission d'enquête sur le massacre d'au moins 200 enfants par Bokassa et sa garde en avril dernier. De son côté, Giscard a également annoncé le mois dernier qu'il suspendait une grande partie de l'aide de la France à ce régime.

C'est le moment qu'a choisi l'ancien ambassadeur Sylvestre Bangui pour proclamer mardi à Paris un *«gouvernement provisoire de la République d'Oubangui»*. Lâché par ses anciens amis, Bokassa a annoncé qu'il se tournerait vers la Libye et l'URSS. Ce qui n'empêche un «Front de libération national» prosoviétique de développer ses activités. La course au pouvoir s'accélère.